

DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRÉNOM

(Enfant de moins de 13 ans)

(article 60 du Code Civil - Circulaire NOR n°JUSC1701863C du 17 Février 2017, Annexe 6)

Cerfa n°16234

Cadre réservé à l'administration

*Dossier déposé en mains propres,
en Mairie le*

.....
Cachet et signature

Je/Nous soussigné(e)(s),

NOM de Famille du 1^{er} représentant légal (1) :

Prénom(s) :

Né(e) le : / /

à (.....)
Ville *Département ou Pays*

Adresse (2) :

Courriel : @

N^{os} de tél. : / / / /
..... / / / /

ET

NOM de Famille du 2^{ème} représentant légal (1) :

Prénom(s) :

Né(e) le : / /

à (.....)
Ville *Département ou Pays*

Adresse (2) :

Courriel : @

N^{os} de tél. : / / / /
..... / / / /

demande/demandons que l'enfant :

NOM de Famille :

Prénom(s) (3) :

Né(e) le : / /

à (.....)
Ville *Département ou Pays*

(1) Joindre l'original d'une pièce d'identité en cours de validité du/des représentant(s) légal(aux).

(2) Joindre un justificatif de domicile récent. Si vous êtes actuellement hébergé(e) par un tiers, joindre un justificatif de domicile au nom de la personne hébergeante, une copie de sa pièce d'identité ainsi qu'une attestation sur l'honneur établie par cette personne, indiquant que votre résidence se situe à son domicile (en précisant la date/période du début de l'hébergement).

Concernant l'enfant, celui-ci doit être domicilié ou résider avec l'un au moins des représentants légaux.

Si tel n'est pas le cas :

J'indique/Nous indiquons avoir déjà formulé la ou les demande(s) de changement de prénom(s) au nom et pour le compte de cet enfant, et mentionnée(s) ci-dessous :

Date et Lieu de la demande	Autorité saisie	Date de la décision rendue (7)

Je demande/Nous demandons également la mise à jour de son Acte Naissance (8) en ce sens que son/ses prénom(s) actuel(s) soi(en)t remplacés par le(s) prénom(s) sollicité(s) par la présente demande (les date et lieu de naissance de l'enfant sont indiqués en début du présent document)

L'enfant est de nationalité étrangère (9) et je joins/nous joignons à la présente demande un certificat de coutume précisant le contenu de sa loi personnelle en matière de changement de prénom. Je suis/nous sommes informé(e)(s) que la décision de changement de prénom(s) prise produira effet dans le pays dont l'enfant est ressortissant, sous réserve que les autorités locales compétentes l'ait valablement reconnue.

Je procéderai/Nous procéderons aux démarches tendant à la reconnaissance de la décision du changement de prénom(s) auprès des autorités locales compétentes, dès que celle-ci aura été prise.

Fait à, le / /

Signature du ou des représentants légaux,

Avertissement : en application de l'article 441-7 du Code Pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

1. d'établir une attestation ou un certificat faisant état de fait matériellement inexacts ;
2. de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
3. de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.

(7) Joindre une copie de chaque décision rendue.

(8) Joindre une copie intégrale, en original, de l'Acte de Naissance de l'enfant.

(9) Si l'enfant possède une double nationalité (dont la nationalité française) ou s'il est réfugié, apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, cette rubrique ne lui est pas destinée.